

Au mois de septembre, même année, cette remise est faite dans tous les bourgs et châteaux en présence des seigneurs, des châtelains et des bourgeois, suivant les antiques formalités d'usage, par la tradition d'une clé ou d'un bâton. Proclamation est faite aux habitants, de par le duc, à l'effet de reconnaître désormais pour leur légitime souverain, le comte de Savoie, de lui obéir à ce titre et sans restriction, le duc se départant de tous ses droits, hommages, fidélités et juridictions en faveur d'Amédée (1).

Le Bugey, si longtemps divisé, est enfin réuni sous l'autorité d'un seul prince. Déchiré durant des siècles par des suzerains qui se partagent ou qui se disputent ses lambeaux, il est appelé à jouir d'une tranquilité prospère sous le régime modéré des ducs de Savoie.

Paul GUILLEMOT.

(1) Guichenon, *preuves de l'hist. du Bugey*, page 255.